



Esch-sur-Alzette, le 5 novembre 2024

**Aux bourgmestres des communes-  
membres du syndicat PROSUD**

Concerne : réunion du Comité du syndicat ProSud.

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001 concernant les Syndicats de Communes, nous avons l'honneur de vous adresser en annexe une copie de la convocation du Comité du Syndicat ProSud pour la séance du mardi, 19 novembre 2024 à 17 :30 heures dans la salle des séances à l'Hôtel de Ville à Esch-sur-Alzette.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire  
Dan CODELLO

Pour le Bureau du ProSud  
Le Président,  
(s) Christian WEIS

**PRO-SUD**

le syndicat des 11 communes : Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch/Alzette, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem, Schifflange

Management régional  
12, Avenue du Rock'n Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette  
Tél. +352 2617 97-1  
Fax +352 2617 97-777  
Email : prosud@prosud.lu  
[www.prosud.lu](http://www.prosud.lu)

